

MAIRIE DE
SAINT-LÉONS
12780

Téléphone : 05 65 61 86 03
Télécopie : 05 65 58 80 82
mairie-saintleons@wanadoo.fr



CONVOCATION A LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 27 juin 2024 à 20 h 30

à Salle du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver l'ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal du 16 05 2024 en PJ
- Délibération portant création d'un emploi permanent
- Nouveau Plan de financement pour le montant attribué au Fonds Vert 3250€ au lieu de 6430€
- Délibération autorisant la création d'un compte sur le service public des impôts professionnel pour la déclaration de la TVA sur le budget principal
- Délibération accordant la vente du terrain d'une surface de 37m² à Dufour /Trémolet au Lotissement
- Délibération du prix de vente au m² lotissement la Croix de Millau
- Convention de Mise à disposition de l'agent technique à la commune de vezins pour aider à la préparation des repas
- Délibération sur la dématérialisation des actes et autorisations d'urbanisme changement de logiciel et approbation des Conditions Générales d'Utilisation
- Délibération sur la cession d'un morceau de la parcelle AE 755 à la Za de la Glène pour la création de l'entrée de la zone
- Délibération renouvellement de la mise à disposition du Musée et de la Maison Natale Jean-Henri Fabre
- Délibération du transfert de compétence de l'éclairage public de la commune au Sieda
- Délibération adhésion au groupement de commandes pour l'achat et la fourniture de l'électricité et du gaz
- Convention Route Départementale 911 Création d'un ouvrage cadre 2x2 entre la commune de Saint-Léons, le Département et le GAEC D'Astres

- Convention Route Départementale 911 création d'un ouvrage cadre 2x2 entre la commune de Saint-Léons, le Département et le GAEC d'Astres

- Questions diverses

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

Saint-Léons, le vendredi 21 juin 2024
Le Maire, Jean-Michel ARNAL



POUVOIR ⁽¹⁾

Je soussigné(e) donne pouvoir à

..... ⁽²⁾

de me représenter à la réunion convoquée pour le 27 juin 2024 à 20 h 30, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant ⁽³⁾ auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à le2024 .

Bon pour pouvoir et signature

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (2) Nom, prénom, adresse (3) Durée de validité : trois reports au maximum